



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 12 novembre 2015

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	31

Date de la convocation
2 novembre 2015

Date d'affichage
2 novembre 2015

Objet de la délibération
*Pôle services techniques –
Antenne administrative et
comptable – Adhésion des
communes de Les Arcs sur
Argens et Trans en Provence
au syndicat mixte de
l'énergie des communes du
Var (SYMIELECVAR)*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 31
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille quinze, le douze novembre deux mille quinze, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, FINO Joseph, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BOUBEKER Patrick, BELTRA Sandrine, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATTRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, ZUCK Bernard, CREMADES Laurence, MERMET-MEILLON Marc, BESSET Monique, BOUTIER Jean-Paul, CHEVROT Régis, GRISOLLE René, MAIRESSE Aude, DAVIGNON Jacques, LUNGERI Carine

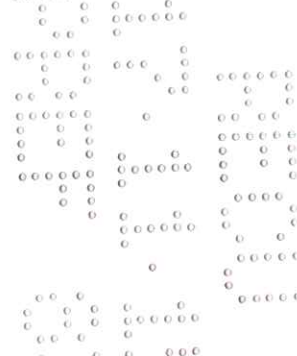
Procurations :

RE Daniel donne procuration à COIQUAULT Jean-Pierre

Absents :

CHAUUCHE Dalel,
MANDON-BONHOMME Céline

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Joëlle LAKS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents



Par délibération en date du 16 mars 2015, la commune de Trans en Provence et par délibération en date du 16 juin 2015, la commune des Arcs sur Argens ont adopté le principe de leur adhésion au SYMIELECVAR portant ainsi le nombre de communes adhérentes à 130.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, les collectivités adhérentes au SYMIELECVAR doivent se prononcer, dans un délai de trois mois à compter de la date d'envoi du courrier de notification, par le biais d'une délibération. A défaut de décision dans ce délai, l'avis des collectivités est jugé favorable.

Par courrier en date du 4 septembre 2015 reçu en mairie le 7 septembre 2015, le SYMIELECVAR notifiait à la commune ses délibérations favorables.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la lettre de notification du SYMIELECVAR à la commune en date du 4 septembre 2015 ;

CONSIDERANT l'avis favorable du SYMIELECVAR en date du 30 juin 2015 à l'adhésion des communes de Trans en Provence et des arcs sur Argens ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **ACCEPTE** l'adhésion des communes de Trans en Provence et des Arcs sur Argens SYMIELECVAR ;

- **AUTORISE** le maire à signer toutes les pièces à intervenir pour mettre en œuvre cette décision.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire



COURRIER N° 239
 REÇU LE :
 07-SEP. 2015
 MAIRIE DE SOLLIES-PONT

Brignoles, le 04 SEP. 2015


PST
 n. F. I. D.
 n. B. B. K.
 M. FLOCH'

HOTEL DE VILLE
 Monsieur André GARRON
 Maire
 26 rue du 6ème RTS
 83210 SOLLIES PONT

Objet : Nouvelles adhésions au SYMIELECVAR.

Dossier suivi par : Philippe ICKE
 ☎ : 04.94.37.28.11
 Nos réf : PI/ST / 2015-1264
 Email : philippe.icke@symielecvar.fr

Conseil
 Municipal



COPIES														
PI	DE	CP	ST	TF	LN	AA	MC	SF	ELF	JD	DD	GS	FS	OF

PJ : -délibérations SYMIELECVAR du 30/06/2015
 -modèle de délibération

Monsieur le Maire,

Le Comité Syndical du *Syndicat Mixte de l'Energie des Communes du Var* a délibéré favorablement le 30 juin 2015 pour l'adhésion des communes de LES ARCS SUR ARGENS et TRANS EN PROVENCE au Syndicat, portant ainsi le nombre des communes adhérentes à 130.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et la loi n°2004-809 du 13/08/2004, je vous prie de trouver ci-joint, pour notification, la délibération correspondante, visée par le contrôle de légalité de la Préfecture du Var.

Je vous remercie de soumettre ces nouvelles adhésions à votre Conseil Municipal dans un délai maximum de trois mois à compter de l'envoi de la présente et de me transmettre la délibération correspondante une fois visée par le contrôle de légalité. A défaut de décision dans ce délai, votre avis sera jugé favorable.

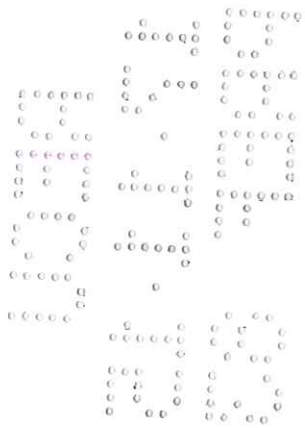
Pour cela, je vous adresse ci-joint un modèle de délibération que vous pouvez également télécharger sur le site du syndicat www.symielecvar.fr, espace Adhérents (login : symielec, mot de passe : brignoles), rubrique « documentations comités, commissions ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du SYMIELECVAR

G. MENUT





Le 02/07/2015

N° de l'acte : 02/07/2015

3-253302744-20150630-D_602015-DE

var
symielecSyndicat Mixte de l'Energie des Communes du Var
Rue des Lauriers - ZAC Nicopolis
83170 BrignolesActe rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 02 JUIL. 2015
et publication ou notification
le 02 JUIL. 2015EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT - SEANCE DU 30 JUIN 2015
DELIBERATION N°60

L'an deux mille quinze

Se sont réunis sur convocation du Président Guy Menut en date du vingt trois juin deux mille quinze,
les délégués syndicaux du SYMIELECVAR salle de réunions du siège du syndicat, rue des Lauriers à
BRIGNOLES à 10h00.OBJET DE LA DELIBERATION : Adhésion de la commune de TRANS EN PROVENCE au
SYMIELECVAR en tant que commune indépendante.

NOM Prénom	COLLECTIVITE	PRESENTS	VOTANTS	NOM Prénom	COLLECTIVITE	PRESENTS	VOTANTS
Jean-François CAPP	ADRETS (les)			Robert BERTI	FARLEDE (la)		
Gérard MISEROUX	ADRETS (les)			Philippe VERSINI	FARLEDE (la)		
Colette GRADASSI	ATGUINES			Hélène ARMITANO	FLAYOSC	X	X
Clotilde BARTIAUX	ATGUINES			Rémi CUVIER	FLAYOSC		
Daniel MESSAGER	ARTIGNOSC			Réré FEVIN	FOX AMPHOUX	Excusé	
Joaquim DA CUNHA	ARTIGNOSC			Catherine MALOSSE	FOX AMPHOUX		
Guy PEYRON	ARTIGUES			Thomas DOMBRY	GARDE FREINET (la)		
Bernard DANIEL	ARTIGUES			Jean-Jacques COURCHET	GARDE FREINET (la)		
Pierre MEYERE	AUPS			Jean-Claude CELSE	GASSIN		
Bernard PANTEL	AUPS			Philippe GIRAUD	GASSIN	X	X
Janine BOUNTAS	BAGNOLS EN FORET			Gilles LOMBARD	GINASSERVIS		
Michel TOSAN	BAGNOLS EN FORET			Alain BURLE	GINASSERVIS		
Liliane MONTALAND	BARGEME			François BERTOLOTTO	GRIMAUD		
Catherine MESCATULLO	BARGEME			François MONNI	GRIMAUD		
Christian IMBERT	BARJOLS			Jean-Pierre BIGEY	LAVANDOU (le)		
José FERNANDEZ	BARJOLS			Patrick MARTINE	LAVANDOU (le)		
Cloude MARIN	BASTIDE (la)			Gérard AUBERT	LONDE LES MAURES (la)		
Laurent GIORDANO	BASTIDE (la)			Cataldo LASORSA	LONDE LES MAURES (la)		
Philippe DELOT	BAUDINARD			Claude ALEMAGNA	LOGUES		
Henri PERSICHINO	BAUDINARD			Gérard KHATCHIKIAN	LOGUES		
Frédéric RAGACHE	BAUDUEN			Jacques BASTIAN	MARTRE (la)		
Roland ROUX	BAUDUEN			Guy-Louis GOUYE	MARTRE (la)		
Roger ANOT	BELGENTIER			Erwan JAEN	MEOUNES		
Jean-Louis TEISSEIRE	BELGENTIER			Philippe DROUHOT	MEOUNES		
Alain COMBE	BORNES LES MINOSAS			Giovanni GENIO	MOISSAC BELLEVUE		
Patrice CHATAIGNIER	BORNES LES MINOSAS			Giuliano GENIO	MOISSAC BELLEVUE		
Daniel ROUVIER	BOURGUET (le)			Alain REY	MOLE (la)		
Jean-Paul ROUX	BOURGUET (le)			Simon DELATTRE	MOLE (la)		
Guy HERNANDEZ	BRAS			Henri COLOMBO	MONTFORT	X	X
Stéphane BIDAUX	BRAS			Alfred FURLIN	MONTFORT		
Arnand ROUVIER	BRENON			Gilbert BURLE	MONTMEYAN		
Honoré COLLOMP	BRENON			Yves BEGLIUMINI	MONTMEYAN		
Philippe DURANDO	BRIGNOLES			Serge RAMELLA	MOTTE (la)		
Yvon COEFFIC	BRIGNOLES			Alain GOTTARDI	MOTTE (la)		
Robert AMBROSIO	BRUE AURIAC	X	X	Liliane BOYER	MUY (le)		
Laurent MOUNIER	BRUE AURIAC			André POPOT	MUY (le)	X	X
Jean-Marc ZUCCARI	CARCES			Michel FINK	NANS LES PINS		
Fernand BECKAND	CARCES			André PIU	NANS LES PINS		
Bernadette SINTES	CARQUEIRANNE	Excusée		André LAILLET	OLLTERES		
Jocky PERARD	CARQUEIRANNE			Christian CHEOUSSE	OLLIERES		
Michel LINDEBOOM	CAVALAIRE			Michel OLLAGNIER	OLLIOULES		
Bernard SALINI	CAVALAIRE			Guy PHILIPPEAUX	OLLIOULES		
Jacques PAUL	CELLE (la)			Jean-Benoît KISTON	PIERREFEU DU VAR		
Jean RIGAUD	CELLE (la)			Jean-Luc ROVERE	PIERREFEU DU VAR		
Christine MAYER-RINTJEMA	CHATEAUVERT			Guy PELLISSIER	PLAN D'AUPS		
Jean-Luc MASSONNIER	CHATEAUVERT			Gilles RASTELLO	PLAN D'AUPS		
Pascal FORNARESCO	CHATEAUVIEUX			Gérald OLIVIER	PLAN DE LA TOUR		
Joseph MICHEL	CHATEAUVIEUX			Isabelle STRUBE	PLAN DE LA TOUR		
Audrey TROIN	COGOLIN			Hervé HERLAUT	PONTEVES		
Jérôme SUEUR	COGOLIN			André ISNARD	PONTEVES		

REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2015

33-258302744-20150630-0_02015-DE	COLLOBRIERES			Jean-Raymond NIOLA	POURCIEUX			
André CAYRANG	COLLOBRIERES			Sylvain CINTAS	POURCIEUX			
Marie-France DURANDO	COMPS/ARTUBY			Sébastien BOURLIN	POURRIERES			
Philippe BREGLIANO	COMPS/ARTUBY			Christian BOUYGUES	POURRIERES			
Jacques VINCENT	CORRENS			Gaëlle REBEC	PRADET (le)			
Roger GARCIN	CORRENS			Christien GARNIER	PRADET (le)			
Jean DEGOULET	COTTIGNAC			Marcel GARMIRIAN	PUGET/ARGENS			
Joseph FOURNIER	CRAU (la)	X	X	Patrick MANGANELLI	PUGET/ARGENS			
Paul BRUNETTO	CRAU (la)	Excusé		Paul PELLEGRINO	PUGET VILLE			
Philippe SIEGEL	CROIX VALMER (la)			Gérard BONGIORNO	PUGET VILLE			
Robert DALMASSO	CROIX VALMER (la)			Richard TYDGAT	RAMATUELLE			Excusé
Michel GARCIA	CUERS			Alexandre SURLE	RAMATUELLE			
Laura GAMBINO	CUERS			Olivier GHIBAUDO	RAYOL CANADEL			
Romain DEBRAY	ENTRECASTEAUX			Charles-Henri VERNALDE	RAYOL CANADEL			
Evelyne QUILICI	ENTRECASTEAUX			Daniel CARETTE	REGUSSE			
Christian GHINAMO	ESPARRON DE PALLTERES			Jean-Louis ANDRAU	REGUSSE			
Léonard DI MATO	ESPARRON DE PALLTERES	Excusé		Jean-Paul JOSEPH	SIE O.V.			
Ludovic DELPRETE	EVENOS			Daniel ARLON	SIE O.V.			
Jean TEYSSIER	EVENOS			Edmond ABRAHAMIAN	BANDOL			Excusé
Dominique OSPIZI	REVEST LES EAUX			Jean-Paul JOSEPH	BANDOL			
Jean-Marc VIZIALES	REVEST LES EAUX			Pierre CABANTOUS	BEAUSSET (le)			
Paul BUGGIANI	RIANS			Gérard CALUSSI	BEAUSSET (le)			
Jean-Michel COTTET	RIANS			Daniel ARLON	CADIERE (la)			
Jacques TORRERO	ROQUE ESCLAPON			Sébastien MARTINEZ	CADIERE (la)			
Jean-Marie MORIN	ROQUE ESCLAPON			Henri AFFRE	CASTELLET (la)			
Philippe LEFEVRE	ROQUEBRUNE/ARGENS			Gérard BARTHELEMY	CASTELLET (le)			
Jean-Paul OLLIVIER	ROQUEBRUNE/ARGENS			Robert PORCU	SANARY			
Paul AUGUSTIN	ROUGIERS			Jean BRONDI	SANARY			
Philippe PRESUTTO	ROUGIERS			Frédéric HERBAUT	ST CYR SUR MER			
Josiane HUSSER	ST ANTONIN			Gérard BUONCRISTIANI	ST CYR SUR MER			
Anne-Marie VANCOILLIE	ST ANTONIN				SIE DU LUC			
Laurent ETIENNE	ST JULIEN MONTAGNIER	Excusé			SIE DU LUC			
Nicolas BERNE	ST JULIEN MONTAGNIER			André DELPIA	CANNET DES MAURES			
Gérard HOEHN	ST MANDRIER	Excusé		Denis CAPPÀ	CANNET DES MAURES			
Christian TOULOUSE	ST MANDRIER			Daniel BAUMONT	LUC (le)			
Claude BRETON	ST MARTIN PALLIERES			Pascal VERRELLE	LUC (le)			
André CRESPI	ST MARTIN PALLIERES			Albert DAVID	TARADEAU			
Jacques FREYNET	ST MAXIMIN STE BAUME			René PEDRONI	TARADEAU			
Laurent MARTIN	ST MAXIMIN STE BAUME			Gabriel UVERNET	THORONET (le)			Excusé
Claude GIORDANO	ST PAUL EN FORET	X	X	Alain MARTIN	THORONET (le)	X	X	
Adrien BOUHET	ST PAUL EN FORET			Pierre GAUTIER	SIE ROQUEBRUSSANNE			
Claude FAZIE	ST ZACHARIE	X	X	André PETRO	SIE ROQUEBRUSSANNE			
Patricia LEPRETRÉ	ST ZACHARIE			Louis BOVIN	CAMPS LA SOURCE			
Nicole FANELLI	SALERNES			Marie-Annick MISTRE	CAMPS LA SOURCE			
Gérard ACHENZA	SALERNES			Liliane GELIN	FORCALQUEIRET	X	X	
Gilles PEKRIER	SALLES SUR VERDON			Dorella HERMITTE	FORCALQUEIRET			
Jean-Marie SAUKAT	SALLES SUR VERDON			André PETRO	GAREOULT			
Bernard LISSO	SEILLONS S.ARGENS			Michel LEBERER	GAREOULT	X	X	
Florence LEFEVRE	SEILLONS S.ARGENS			Jean-Luc CASSINOTO	MAZAUGUES			
Claude ASTOIRE	SEYNE SUR MER (la)	Excusé		Jacques FAURE	MAZAUGUES			
Denise REVLARDITO	SEYNE SUR MER (la)	Excusée		Christian RYSER	NEOULES			Excusé
Christophe CARRIERE	SILLANS LA CASCADE			Gisèle STIVANIN	NEOULES			
Eric RENOULT	SILLANS LA CASCADE			Suzanne ARNAUD	RIBOUX			Excusée
Alain CLEMENT	SIX FOURS LES FLAGES	Excusé			RIBOUX			
Henri FABPE	SIX FOURS LES FLAGES			Gérard MANOUSSO	ROCBARON			
Joseph FINO	SOLLIES PONT			Boris AYASSE	ROCBARON			
Patrick BOUBEKER	SOLLIES PONT			Jean-Mathieu CHIOTTI	ROQUEBRUSSANNE (la)			
Guy MENUT	SOLLIES TOUCAS	X	X	Claudine VIDAL	ROQUEBRUSSANNE (la)			
Michel ROSTIN-MAGNIN	SOLLIES TOUCAS			Daniel VUILLERMOZ	SIGNES			Excusé
François D'AMORE	SOLLIES VILLE			Georges BRICOUT	SIGNES			Excusé
Martina SANTIAGO	SOLLIES VILLE			Alexandre ISTRIA	STE ANASTASIE			
Annie CHARRIER	TAVERNES			Jean-Marie ROY	STE ANASTASIE			
Gérard ROUSSET	TAVERNES			Bernard FOURNIER	SIE PIGNANS			
Alain OVAKI	TOURTOUR			Jean-Marc DUMAINE	SIE PIGNANS			
Gils DALL'ERTA	TOURTOUR			Alain SALABERT	BESSE/ISSOLE			
Claude LAMBERT	TOURVES			Pierre LEY	BESSE/ISSOLE			
Daniel ROUX	TOURVES			Yannick SIMON	CABASSE			
Etienne DESPERT	TRIGANCE			Richard MAURIN	CABASSE			
Jérôme GERARD	TRIGANCE			Jean-Marc DUMAINE	CARNOULES			
Christian DEBAQUE	VAL (le)	X	X	Jean-Marie MATHIERE	CARNOULES			
Gaby LANGE	VAL (le)			Bernard FOURNIER	FLASSANS/ISSOLE			
Stéphane CHAMP	VALETTE (la)			Philippe BOUDRIE	FLASSANS/ISSOLE			
Rémy MESQUIDA	VALETTE (la)			Mario GROSSO	GONFARON			
André PINET	VARAGES			Jean-Luc ENEG	GONFARON			
Georges DIMITROPOULOS	VARAGES			Georges GARNIER	MAYONS (les)			
Bernard ESTIENNE	VERDIERE (la)			Philippe LAVISSE	MAYONS (les)			
Denis DUVAL	VERDIERE (la)			Jean-Pierre BASTIANELLI	PIGNANS			
Philippe MAURAT-DAVID	VERIGNON			Alain CIANEÀ	PIGNANS			

le 02/07/2015

3-253302744-20150630-0_02015-DE

VERIGNON					
VIDAUBAN					
VIDAUBAN					
Rolland BALBIS	VILLECROZE				
Pierre CONSTANS	VILLECROZE				
Daniel BRANCHAT	VINON SUR VERDON				
Guy ARMAND	VINON SUR VERDON				

Nombre de membres présents	Nombre de membres votants	Nombre de pénuries	Excusés
13	13	0	16

Lors de la réunion du 23 juin 2015, le quorum n'a pas été atteint. Conformément à l'article 2121-17 du Code des Collectivités Territoriales, une nouvelle convocation pour le 30 juin 2015 avec le même ordre du jour a été adressée aux délégués. Conformément aux dispositions du CGCT, la séance peut être ouverte sans condition de quorum et le Comité Syndical peut délibérer valablement.

Le Président expose,

Par délibération en date du 16 mars 2015, la commune de TRANS EN PROVENCE a adopté le principe de son adhésion au Syndicat Mixte de l'Energie des Communes du Var portant ainsi le nombre de communes adhérentes à 129.

Cette délibération détermine les compétences optionnelles retenues, à savoir les compétences n° 2 dissimulation des réseaux d'éclairage public communs au réseau de distribution publique d'énergie et n°4 dissimulation des réseaux téléphoniques communs au réseau de distribution publique d'énergie, ainsi que la désignation de deux titulaires représentant la commune aux Comités Syndicaux.

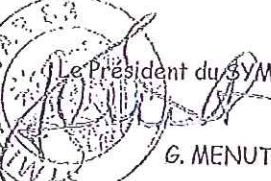
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et la loi n°2004-809 du 13/08/2004, les collectivités adhérentes au SYMIELECVAR doivent se prononcer, dans un délai de trois mois à compter de la date d'envoi du courrier de notification, par le biais d'une délibération visée par la Préfecture ou sous préfecture du Var. A défaut de décision dans ce délai, l'avis des collectivités est jugé favorable.

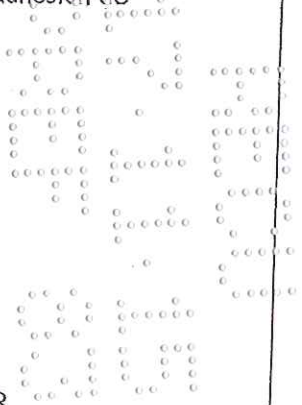
Cette adhésion ne sera effective qu'après l'arrêté de Monsieur le Préfet du Var qui définira le nouveau périmètre du Syndicat.

Le Comité Syndical, après en avoir entendu l'exposé du Président, adopte à l'unanimité l'adhésion de la commune de TRANS EN PROVENCE au SYMIELECVAR.

Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président du SYMIELECVAR

 G. MENUT



REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2015

Application n°001-Egalite.com

83-258302744-20150630-0_02015-DE



Le 02/07/2015

Application en ligne E-legalite.com

3-253302744-20150630-0_012015-DE

var
symielecSyndicat Mixte de l'Energie des Communes du Var
Rue des Lauriers - ZAC Nicopolis
83170 BrignolesActe rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 02 JUIL. 2015
et publication ou notification
le 02 JUIL. 2015EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT - SEANCE DU 30 JUIN 2015
DELIBERATION N°61

L'an deux mille quinze

Se sont réunis sur convocation du Président Guy Menut en date du vingt trois juin deux mille quinze, les délégués syndicaux du SYMIELECVAR salle de réunions du siège du syndicat, rue des Lauriers à BRIGNOLES à 10h00.

OBJET DE LA DELIBERATION : Adhésion de la commune des ARCS SUR ARGENS au SYMIELECVAR en tant que commune indépendante.

NOM Prénom	COLLECTIVITE	PRESENTS	VOTANTS	NOM Prénom	COLLECTIVITE	PRESENTS	VOTANTS
Jean-François CAPPA	ADRETS (les)			Robert BERTI	FARLEDE (la)		
Gérard MISEROUX	ADRETS (les)			Philippe VERSINI	FARLEDE (la)		
Colette GRADASSI	ATGUINES			Hélène ARMITANO	FLAYOSC	X	X
Claudine BARTIAUX	ATGUINES			Rémi CUVIER	FLAYOSC		
Daniel MESSAGER	ARTIGNOSC			René FEVIN	FOX AMPHOUX	Excusé	
Joaquim DA CUNHA	ARTIGNOSC			Catherine MALOSSE	FOX AMPHOUX		
Guy PEYRON	ARTIGUES			Thomas DOMBRY	GARDE FREINET (la)		
Bernard DANIEL	ARTIGUES			Jean-Jacques COURCHET	GARDE FREINET (la)		
Pierre MEYERE	AUPS			Jean-Claude CELSE	GASSIN		
Bernard PANTEL	AUPS			Philippe GRAUD	GASSIN	X	X
Jordine BOUNTIAS	BAGNOLS EN FORET			Gilles LOMBARD	GINASSERVIS		
Michel TOSAN	BAGNOLS EN FORET			Alain BURLE	GINASSERVIS		
Liliane MONTALAND	BARGEME			François BERLOLOTTO	GRIMAUD		
Catherine MESCATULLO	BARGEME			Francis MONNE	GRIMAUD		
Christian IMBERT	BARTOLS			Jean-Pierre BIGEY	LAVANDOU (le)		
José FERNANDEZ	BARTOLS			Patrick MARTINI	LAVANDOU (le)		
Claude MARIN	BASTIDE (la)			Gérard AUBERT	LONDELES MAURES (la)		
Laurent GIORDANO	BASTIDE (la)			Cataldo LASORSA	LONDELES MAURES (la)		
Philippe DELOT	BAUDINARD			Claude ALEMAGNA	LORGUES		
Henri PERSICHINO	BAUDINARD			Gérard KHATCHIKIAN	LORGUES		
Frédéric RAGACHE	BAUDUEN			Jacques BASTIAN	MARTRE (la)		
Roland ROUX	BAUDUEN			Guy-Louis GOUYE	MARTRE (la)		
Roger ANOT	BELGENTIER			Erwan JAEN	MEOUNES		
Jean-Louis TEISSEIRE	BELGENTIER			Philippe DROUHOT	MEOUNES		
Alain COMBE	BORMES LES MINOSAS			Giovanni GENIO	MOISSAC BELLEVUE		
Patrice CHATAIGNIER	BORMES LES MINOSAS			Ghislaine GENIO	MOISSAC BELLEVUE		
Daniel ROUVIER	BOURGUET (le)			Alain REY	MOLE (la)		
Jean-Paul ROUX	BOURGUET (le)			Simon DELATTRE	MOLE (la)		
Guy HERNANDEZ	BRAS			Henri COLOMBO	MONTFORT	X	X
Stéphane BIDAUX	BRAS			Alfred FURLIN	MONTFORT		
Armand ROUVIER	BRENON			Gilbert BURLE	MONTMEYAN		
Honoré COLLOMP	BRENON			Yves BEGLIUMINI	MONTMEYAN		
Philippe DURANDO	BRIGNOLES			Serge RAMELLA	MOTTE (la)		
Yvon COEFFIC	BRIGNOLES			Alain GOTTARDI	MOTTE (la)		
Robert AMBROSIO	BRUE AURIAC	X	X	Liliane BOYER	MUY (le)		
Laurent MOUNIER	BRUE AURIAC			André POPOT	MUY (le)	X	X
Jean-Marc ZUCCARI	CARCES			Michel FINK	NANS LES PINS		
Ferrard BECKAND	CARCES			André PIU	NANS LES PINS		
Bernadette SINTES	CARQUEIRANNE	Excusée		André LAILLET	OLLIERES		
Jacky PERARD	CARQUEIRANNE			Christian CHIOUSSE	OLLIERES		
Michel LINDEBOOM	CAVALAIRE			Michel OLLAGNIER	OLLIOULES		
Bernard SALINI	CAVALAIRE			Guy PHILIPPEAUX	OLLIOULES		
Jacques PAUL	CELLE (la)			Jean-Bernard KISTON	PIERREFEU DU VAR		
Jean RIGAUD	CELLE (la)			Jean-Luc ROVERE	PIERREFEU DU VAR		
Cristina MAYER-RINTJEMA	CHATEAUVERT			Guy PELLISSIER	PLAN D'AUPS		
Jean-Luc MASSONNIER	CHATEAUVERT			Gilles RASTELLO	PLAN D'AUPS		
Pascal FORNARESIO	CHATEAUVIEUX			Gérolde OLIVIER	PLAN DE LA TOUR		
Joseph MICHEL	CHATEAUVIEUX			Isabelle STRUBE	PLAN DE LA TOUR		
Audrey TROIN	COGOLIN			Hervé HERLAUT	PONTEVES		
Jérôme SUEUR	COGOLIN			André ISNARD	PONTEVES		
Michel ARMANDI	COLLOBRIERES			Jean-Raymond NIOLA	POURCIEUX		
Jean-Pierre RIZZO	COLLOBRIERES			Sylvain CINTAS	POURCIEUX		
André GAYMARD	COMPS/ARTUBY			Sébastien BOURLIN	POURRIERES		
Marie-France DURANDO	COMPS/ARTUBY			Christian BOUYGUES	POURRIERES		

REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2015

13-253302744-2015030-03612015-DE

	CORRENS			Gaëlle REBEC	PRADET (la)		
	CORRENS			Christian GARNIER	PRADET (le)		
	COTIGNAC			Marcel GARMIRIAN	PUGET/ARGENS		
Jean DEGOULET	COTIGNAC			Patrick MANGANELLI	PUGET/ARGENS		
Joseph FOURNIER	CRAU (la)	X	X	Paul PELLEGRINO	PUGET VILLE		
Paul BRUNETTO	CRAU (la)	Excusé		Gérard BONGIORNO	PUGET VILLE		
Philippa SIEGEL	CROIX VALMER (la)			Richard TYDGAT	RAMATUELLE	Excusé	
Robert DALMASSO	CROIX VALMER (la)			Alexandre SURLE	RAMATUELLE		
Michel GARCIA	CUERS			Olivier GHIBAUDO	RAYOL CANADEL		
Lauro GAMBINO	CUERS			Charles-Henri VERNALDE	RAYOL CANADEL		
Romain DEBRAY	ENTRECASTEAUX			Daniel CARETTE	REGUSSE		
Evelyne QUILICI	ENTRECASTEAUX			Jean-Louis ANDRAU	REGUSSE		
Christian GHINAMO	ESPARRON DE PALLIERES			Jean-Paul JOSEPH	SIE O.V.		
Léonard DI MAJO	ESPARRON DE PALLIERES	Excusé		Daniel ARON	SIE O.V.		
Ludovic DELPRETE	EVENOS			Edmond ABRAHAMIAN	BANDOL	Excusé	
Jean TEYSSIER	EVENOS			Jean-Paul JOSEPH	BANDOL		
Dominique OSPIZI	REVEST LES EAUX			Pierre CABANTOUS	BEAUSSET (le)		
Jean-Marc VIZIALES	REVEST LES EAUX			Gérard CALUSSI	BEAUSSET (le)		
Paul BUGGIANI	RIANS			Daniel ARON	CADIERE (la)		
Jean-Michel COTTET	RIANS			Sébastien MARTINEZ	CADIERE (la)		
Jacques TORRERO	ROQUE ESCLAPON			Henri AFFRE	CASTELLET (le)		
Jean-Marie MORTIN	ROQUE ESCLAPON			Gérard BARTHELEMY	CASTELLET (le)		
Philippe LEFEVRE	ROQUEBRUNE/ARGENS			Robert PORCU	SANARY		
Jean-Paul OLLIVIER	ROQUEBRUNE/ARGENS			Jean BRONDI	SANARY		
Paul AUGUSTIN	ROUGIERS			Frédéric HERBAUT	ST CYR SUR MER		
Philippa PRESUTTO	ROUGIERS			Gérard BUONCRISIATINI	ST CYR SUR MER		
Josiane HUSSER	ST ANTONIN				SIE DU LUC		
Anne-Marie VANCOILLIE	ST ANTONIN				SIE DU LUC		
Laurent ETIENNE	ST JULIEN/MONTAGNER	Excusé		André DELPIA	CANNET DES MAURES		
Nicolas BERNE	ST JULIEN/MONTAGNER			Denis CAPPÀ	CANNET DES MAURES		
Gérard HOEHN	ST MANDRIER	Excusé		Daniel BAUMONT	LUC (le)		
Christian TOULOUSE	ST MANDRIER			Pascal VERRELLE	LUC (le)		
Cloude BRETON	ST MARTIN PALLIERES			Albert DAVID	TARADEAU		
André CRESPI	ST MARTIN PALLIERES			René PEDRONI	TARADEAU		
Jacques FREYNET	ST MAXIMIN STE BAUME			Gabriel UVERNET	THORONET (le)	Excusé	
Laurent MARTIN	ST MAXIMIN STE BAUME			Alain MARTIN	THORONET (le)	X	X
Claude GIORDANO	ST PAUL EN FORET	X	X	Pierre GAUTIER	ST ROQUEBRUSSANNE		
Adrien BOUHET	ST PAUL EN FORET			André PETRO	ST ROQUEBRUSSANNE		
Claude FABRE	ST ZACHARIE	X	X	Louis BOUIN	CAMPS LA SOURCE		
Patricia LEPRETRE	ST ZACHARIE			Marie-Annick MISTRE	CAMPS LA SOURCE		
Nicole FANELLI	SALERNES			Liliana GELIN	FORCALQUEIRET	X	X
Gérard ACHENZA	SALERNES			Dorella HERMITTE	FORCALQUEIRET		
Gilles PERRIER	SALLES SUR VERDON			André PETRO	GAREOULT		
Jean-Marie SAUKAT	SALLES SUR VERDON			Michel LEBERER	GAREOULT	X	X
Bernard RESSO	SEILLONS S.ARGENS			Jean-Luc CASSINOTO	MAZAUGUES		
Florence LEFEVRE	SEILLONS S.ARGENS			Jacques FAURE	MAZAUGUES		
Claude ASTOR	SEYNE SUR MER (la)	Excusé		Christian RYSER	NEOULES	Excusé	
Denise REVERDITO	SEYNE SUR MER (la)	Excusée		Gisèle STIVANIN	NEOULES		
Christophe CARRIERE	SILLANS LA CASCADE			Suzanne ARNAUD	RIBOUX	Excusée	
Eric RENOULY	SILLANS LA CASCADE				RIBOUX		
Aïcha CLEMENT	SIX FOURS LES FLAGES	Excusé		Gérard MANOUSSO	ROCBARON		
Hervé FABRE	SIX FOURS LES FLAGES			Boris AYASSE	ROCBARON		
Joseph FINO	SOLLIES PONT			Jean-Mathieu CHIOTTI	ROQUEBRUSSANNE (la)		
Patrick BOUBEYER	SOLLIES PONT			Claudine VIDAL	ROQUEBRUSSANNE (la)		
Guy MEHUT	SOLLIES TOUCAS	X	X	Daniel VUILLERMOZ	SIGNES	Excusé	
Michel ROSTIN-MAGNIN	SOLLIES TOUCAS			Georges BRICOUT	SIGNES	Excusé	
François D'AMORE	SOLLIES VILLE			Alexandre ISTRIA	STE ANASTASIE		
Marline SANTIAGO	SOLLIES VILLE			Jean-Marie ROY	STE ANASTASIE		
Annie CHARRIER	TAVERNES			Bernard FOURNIER	SIE PIGNANS		
Gérard ROUSSET	TAVERNES			Jean-Marc DUMATNE	SIE PIGNANS		
Alain OUAKE	TOURTOUR			Alain SALABERT	BESSE/ISSOLE		
Gils BALLERTA	TOURTOUR			Pierre LEY	BESSE/ISSOLE		
Cloude LAMBERT	TOURVES			Yannick SIMON	CABASSE		
Daniel ROUX	TOURVES			Richard MAURIN	CABASSE		
Etienne DESPERT	TRIGANCE			Jean-Marc DUMAINE	CARNOULES		
Jérôme GERARD	TRIGANCE			Jean-Marie MIHIERE	CARNOULES		
Christian DEBAQUE	VAL (le)	X	X	Bernard FOURNIER	FLASSANS/ISSOLE		
Gaby LANGE	VAL (le)			Philippe BOUDRIE	FLASSANS/ISSOLE		
Stéphane CHAMP	VALETTE (la)			Mario GROSSO	GONFARON		
Rémy MESQUIDA	VALETTE (la)			Jean-Luc ENEG	GONFARON		
André PINET	VARAGES			Georges GARNIER	MAYONS (les)		
Georges DIMITROPOULOS	VARAGES			Philippe LAVISSE	MAYONS (les)		
Bernard ESTIENNE	VERDIERE (la)			Jean-Pierre BASTIANELLI	PIGNANS		
Denis DUVAL	VERDIERE (la)			Alain CIANEÀ	PIGNANS		
Philippe MURAT-DAVID	VERTIGNON						
Marcel PITTION	VERTIGNON						
Toyeb GUELLATI	VIDAUBAN						
Christophe BOTTAI	VIDAUBAN						
Rolland BALBIS	VILLECROZE						
Pierre CONSTANS	VILLECROZE						

REÇU EN PREFECTURE

Le 02/07/2015

Application Procé.Énergie.com

3-253302744-20150630-0_612015-DE

VINON SUR VERDON						
VINON SUR VERDON						

présents	Nombre de membres votants	Nombre de présents	Excusés
13	13	0	16

Lors de la réunion du 23 juin 2015, le quorum n'a pas été atteint. Conformément à l'article 2121-17 du Code des Collectivités Territoriales, une nouvelle convocation pour le 30 juin 2015 avec le même ordre du jour a été adressée aux délégués. Conformément aux dispositions du CGCT, la séance peut être ouverte sans condition de quorum et le Comité Syndical peut délibérer valablement.

Le Président expose,

Par délibération en date du 16 juin 2015, la commune des ARCS SUR ARGENS a adopté le principe de son adhésion au Syndicat Mixte de l'Energie des Communes du Var portant ainsi le nombre de communes adhérentes à 130.

Cette délibération détermine les compétences optionnelles retenues, à savoir les compétences n° 2 dissimulation des réseaux d'éclairage public communs au réseau de distribution publique d'énergie et n°4 dissimulation des réseaux téléphoniques communs au réseau de distribution publique d'énergie, ainsi que la désignation de deux titulaires représentants la commune aux Comités Syndicaux.


Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et la loi n°2004-809 du 13/08/2004, les collectivités adhérentes au SYMIELECVAR doivent se prononcer, dans un délai de trois mois à compter de la date d'envoi du courrier de notification, par le biais d'une délibération visée par la Préfecture ou sous préfecture du Var. A défaut de décision dans ce délai, l'avis des collectivités est jugé favorable.

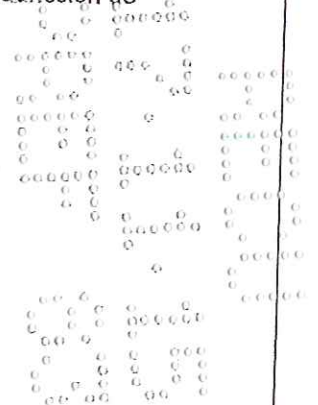
Cette adhésion ne sera effective qu'après l'arrêté de Monsieur le Préfet du Var qui définira le nouveau périmètre du Syndicat.

Le Comité Syndical, après en avoir entendu l'exposé du Président, adopte à l'unanimité l'adhésion de la commune des ARCS SUR ARGENS au SYMIELECVAR.

Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

 Le Président du SYMIELECVAR
G. Menu
G. MENUT



REÇU EN PREFERCTURE

le 02/07/2015

Appelation de l'Etat

33-253302744-2015030-0_612015-DE



HOTEL DE VILLE
Monsieur François AMAT
Maire
Place Clément Balestra
83210 SOLLIES TOUCAS

Objet : Nouvelles adhésions au SYMIELECVAR.

Dossier suivi par : Philippe ICKE

☎ : 04.94.37.28.11

Nos réf : PI/ST / 2015-1264

Email : philippe.icke@symielecvar.fr

COPIES														
PI	DE	CP	ST	TF	LN	AA	MC	SF	ELF	JD	DD	GG	FS	OF

PJ : -délibérations SYMIELECVAR du 30/06/2015
-modèle de délibération

Monsieur le Maire,

Le Comité Syndical du *Syndicat Mixte de l'Energie des Communes du Var* a délibéré favorablement le 30 juin 2015 pour l'adhésion des communes de LES ARCS SUR ARGENS et TRANS EN PROVENCE au Syndicat, portant ainsi le nombre des communes adhérentes à 130.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et la loi n°2004-809 du 13/08/2004, je vous prie de trouver ci-joint, pour notification, la délibération correspondante, visée par le contrôle de légalité de la Préfecture du Var.


Je vous remercie de soumettre ces nouvelles adhésions à votre Conseil Municipal dans un délai maximum de trois mois à compter de l'envoi de la présente et de me transmettre la délibération correspondante une fois visée par le contrôle de légalité. A défaut de décision dans ce délai, votre avis sera jugé favorable.

Pour cela, je vous adresse ci-joint un modèle de délibération que vous pouvez également télécharger sur le site du syndicat www.symielecvar.fr, espace Adhérents (login : symielec, mot de passe : brignoles), rubrique « documentations comités, commissions ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du SYMIELECVAR

G. MENUET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE

Objet : Adhésion des communes des ARCS SUR ARGENS et TRANS EN PROVENCE au SYMIELECVAR.

L'an

Le *MAIRE* expose aux membres du Conseil Municipal

Le Comité Syndical du SYMIELECVAR a délibéré favorablement le 30 juin 2015 pour l'adhésion des communes des ARCS SUR ARGENS et TRANS EN PROVENCE au SYMIELECVAR, en tant que commune indépendante.

Conformément à l'article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales et la loi n°2004-809 du 13/08/2004, les collectivités adhérentes doivent entériner cette nouvelle demande.

Cet accord doit être formalisé par délibération du Conseil Municipal ;

Où cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide :

- d'accepter l'adhésion au SYMIELECVAR des communes des ARCS SUR ARGENS et TRANS EN PROVENCE, en tant que communes indépendantes ;
- d'autoriser *LE MAIRE* à signer toutes les pièces à intervenir pour mettre en œuvre cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois en an ci-dessus,

Le Maire,

